

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Barré, 14 décembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 1 p. (415r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Barré, 14 décembre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49772>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 décembre 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Barré \[Vincennes\]](#)

Lieu de destination 170, avenue de Paris, Vincennes (Val-de-Marne)

Scripteur / Scriptorice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe Barré qu'il ne peut prendre sur lui des renseignements auprès des Fonderies de Sougland ou de Faure en raison de sa situation à leur égard ; il lui demande l'autorisation de le faire auprès de Le Bachellé et Cie. Il l'avertit qu'il ne peut recruter en ce moment un nouveau voyageur de commerce. Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Faure père et fils](#)
- [Forges et fonderies de Sougland](#)
- [Le Bachellé et Cie](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 14^e 78

Monsieur Barré,

Ma situation à l'égard
de Lougland et Sâcre rend
difficile pour moi toute
demande de renseignements
sur vous dans ces maisons.

Les autres références que
vous m'indiquez remontent
déjà bien loin. Ne pourriez-
vous me dire vous-même
pourquoi vous avez quitté
ces deux premières maisons?

Quant à l'établissement
où vous êtes en ce moment,
je dois aussi m'abstenir
pour ne pas nuire à
votre position, quoique

vous ne m'ayez pas fait
de recommandations à
ce sujet; mais je ne vou-
drais m'adresser à M.^{rs}
Le Bachellé et C^{ie} que
d'après votre autorisation
personnelle.

D'un autre côté, je dois
vous dire que si j'ai pu
entrevoir pour l'avenir la
possibilité d'accepter un
nouveau voyageur, cela
n'existe pourtant pas en ce
moment. Veuillez donc voir
dans quelle mesure vos inté-
rêts peuvent vous permettre
de m'autoriser à m'occuper
davantage de vous.

Aggravé, je vous prie, Monsieur,
mes parfaites civilités.
Gudin